

**UNIVERSITE
de LILLE**

**UFR Humanités
Département sciences du langage**

**Master
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
2019/2020**

**MENTION
SCIENCES DU LANGAGE**

**Parcours
Didactique des langues – Anglais Langue Vivante
Etrangère
DDL-C-ALVE**

Réunion de rentrée et reprise des cours

M1 et M2 DDL-ALVE : réunion spécifique DDL ALVE

le jeudi 19 septembre à 11h30, salle B0.676.

Il est fortement recommandé d'assister également à la réunion du M1 et M2 en présentiel DDL-FLE pour avoir les informations sur toutes les UE mutualisées :

Master 1 et Master 2 en présentiel :

M1 FLE : séance d'information le jeudi 19 septembre à 10h30. Amphi B2

M1 FRU : séance d'information le jeudi 19 septembre à 9h30. B2.133

M2 : séance d'information le jeudi 19 septembre à 11h30. Amphi B2

Début des cours : le 23 septembre 2019.

Attention les cours pris en ALVE

M2 à distance :

Début des cours le 21 octobre 2019

ATTENTION, pour les SALARIES inscrits en présentiel :

Il est recommandé aux salariés de ne pas manquer la réunion de rentrée ainsi que le premier cours (prise de décisions et informations) et de prendre contact avec chacun des enseignants avant la mi-octobre : l'absence aux cours désavantage l'étudiant. Il n'est pas possible de s'inscrire dans la formation FLE à l'Université de Lille si vous ne pouvez suivre aucun cours.

Un régime aménagé des examens pour les salariés est possible, le document, à compléter par votre responsable d'année est à déposer au secrétariat au début des cours.

Le Master Sciences du Langage parcours DDL-ALVE vous permettra, en formation initiale ou continue, de devenir des professionnels de l'enseignement et de la didactique des langues, l'anglais plus spécifiquement. Le diplôme propose une ouverture vers le FLE, et permet d'acquérir une double compétence en anglais et en FLE, dans l'optique des politiques de **plurilinguisme** en France et dans la Communauté Européenne.

L'offre de ULille présente **plusieurs points forts** :

1. Analyse réflexive des *pratiques* d'enseignement/apprentissage linguistique et analyse des *interactions* en contexte international et en contexte d'intégration ;
2. Étude des processus *d'acquisition* d'une L2 ;
3. Pluralité de dispositifs et de formations aux outils *multimédia* pour l'enseignement des langues ;
4. Possibilité de préparer quelques UE du Master 2 à **Distance** (attention : cette préparation à distance entraîne un supplément de frais d'inscription et le nombre d'étudiants est limité). Pour plus de détail, voir : <http://www.univ-lille3.fr/ufr-humanites/sciences-langage/formations/masters/fle-lve/>

NB important : **Le parcours DDL ALVE comporte des UE en commun avec deux autres parcours : Master DDL FLE de Sciences du langage et Master de linguistique anglaise de LLCE. Les UE sont signalées dans les tableaux du M1 et des M2 qui vont suivre, mais il est recommandé, si vous êtes concernés, de vous rapporter à leurs propres Guides des Etudes afin d'avoir le détail de leurs enseignements. En outre, il est possible de se préparer aux concours d'entrée en PGCD en Grande Bretagne (voir modalités dans le guide FLE).**

Ce parcours **didactique de l'anglais LVE** vise plus particulièrement :

- Pour le **M1** : Formation de base complémentaire aux formations CAPES et agrégation d'anglais, avec une orientation recherche et une ouverture à des publics plus larges (formation pour adultes, langue de spécialité ou générale...)
- Pour le **M2 Recherche** : Préparation de thèse avec une capacité de recherches dans le terrain institutionnel de l'enseignement des langues étrangères en France et formation en ingénierie pédagogique (ouverture vers les centres de langues et éditeurs pédagogiques).

Objectifs M1 LVE : acquérir les fondements théoriques en didactique et linguistique dans le cadre particulier de l'enseignement de l'anglais LVE, s'initier à l'enseignement des langues en y intégrant le numérique, se situer dans une perspective d'ingénierie éducative en formation présentielle, ouverte et à distance.

Objectifs M2 recherche LVE : Connaître le champ spécifique de la didactique des langues et des cultures et de l'acquisition des langues face à l'innovation et s'interroger sur les contenus linguistiques à proposer en fonction du degré de spécialité.

La spécificité de ces formations professionnalisantes est également assurée par la collaboration avec le Centre de Ressources en Langues (CRL), la DUNE (Direction des Usages du Numérique) et le pôle LANSAD (LANGues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines).

La responsable du Parcours DDL Anglais est :

Annick RIVENS

annick.rivens@univ-lille.fr

La responsable du Parcours DDL-FLE et des Master 1 et 2 en présence est (voir guide DDL FLE) :

Emilie KASAZIAN

Maître de conférences de sciences du langage, didactique des langues et du FLE - UMR 8163 STL
Faculté des Humanités

Courriel : emilie.kasazian@univ-lille.fr

La responsable du parcours FRU (Français au Royaume-Uni) du Master 1 DDL FLE/S est :

Juliette DELAHAIE

Professeure des universités en didactique du FLE - UMR 8163 STL

juliette.delahaie@univ-lille.fr

La responsable du M2 professionnel à Distance est :

Sophie BABAULT

Maître de conférences HDR en didactique du FLE - UMR 8163 STL

sophie.babault@univ-lille.fr

La responsable du parcours DDL FLE-Sourd (voir le guide des études DDL FLE-Sourds) est :

Annie RISLER

annie.risler@univ-lille.fr

La responsable administrative du département SDL est :

Audrey CHOQUET

Audrey.choquet@univ-lille.fr

La gestionnaire pédagogique (accueil des étudiants) du département SDL est :

Anne MARTEL

Anne.martel@univ-lille.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (merci de respecter les horaires).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (merci de respecter les horaires).

Conditions d'admission (M1 et M2)
--

Prérequis en M1 DDL - ALVE

- Être titulaire d'une licence de LLCE ou LEA anglais en ayant suivi et validé une ou plusieurs UE de didactique en L3 (FLE, EPL, didactique de l'anglais), ou d'un diplôme étranger équivalent (180 ECTS dans le domaine de l'anglais ou des langues vivantes). Expérience d'assistant ou de lecteur en pays anglophone vivement recommandée.
- Attester d'un niveau C1 en langue anglaise pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger (par une certification reconnue ou notes en UE de langue anglaise supérieures à 14).

Prérequis en M2 recherche :

- être titulaire du M1 DDLC ALVE (60 ECTS obtenus dans la mention SDL) ou MC DDLC FLE avec des éléments solides en langue anglaise (licence d'anglais ou licence obtenue dans un pays anglophone ou autre expérience de longue durée dans un pays anglophone)
- ou en didactique de l'anglais dans la mention Études anglophones et
 - avoir une expérience d'enseignement des langues (sauf exceptions motivées), de préférence à l'étranger, et savoir utiliser des ressources multimédias.
 - Si vous avez des diplômes différents, une solide expérience personnelle ou professionnelle, vous pouvez poser votre candidature en Master 2 DDLC parcours professionnel ou recherche en incluant le formulaire de validation des acquis. Il faudra alors attester d'un niveau C1 en langue anglaise pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger (par une certification reconnue ou notes en UE de langue anglaise supérieures à 14).

Sélection en M2 sur dossier à retirer sur le site de ULille : <http://www.univ-lille3.fr/ufr-humanites/sciences-langage/formations/masters/fle-lve>

Modalités pratiques de candidature :

Dossier de candidature (accès Master 1 et 2) disponible sur le site de ULille à partir de mai. A déposer fin juin. Réponse mi septembre.

Dossier de validation (accès Master 1) :

- Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à ULille dans le cadre d'un programme d'échange.

Rendez-vous sur : www.univ-lille.fr/fr/international/venir-etudier/programme-echange/

- Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à ULille à titre individuel. Une compétence attestée en français est exigée.

Rendez-vous sur : www.univ-lille.fr/fr/international/venir-etudier/individuel/

Contact : Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI)

Tél. : (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 – baei@univ-lille.fr

Profils spécifiques

Remettent un dossier de **validation d'acquis** les personnes ayant occupé des responsabilités dans le cadre d'actions ou de programmes de politique linguistique, de coopération éducative, dans la gestion de programmes européens, ainsi que dans l'édition de ressources en autoformation, les enseignants du primaire ou du secondaire en formation continue.

La filière anglais LVE

Les étudiants candidats à l'une des deux formations de M1 en didactique de l'anglais (Parcours LVE anglais du Master Sciences du langage, et Parcours Études anglophones, didactique de l'anglais, du Master Langues, cultures et interculturalité) ne peuvent s'inscrire qu'après avoir déposé un dossier contenant :

- leurs coordonnées complètes et précises (y compris adresse électronique le cas échéant)
- lettre de motivation
- CV détaillant le parcours universitaire antérieur
- relevé de notes de L3 indiquant les UE de didactique suivies et validées en Licence.
- Attestation d'un niveau de langue anglais minimum C1 (certification) ou notes d'UE d'anglais en licence supérieures à 14.

Les dossiers seront à déposer à l'intention de l'enseignant responsable de la formation, Annick RIVENS MOMPEAN.

annick.rivens@univ-lille.fr

Pour la filière LVE anglais, au niveau **Master 1**, les UE1, UE2 du S1 et UE1 du S2 assurent une formation de base solide en didactique générale. Un axe porte sur les fondements scientifiques de la didactique, les politiques linguistiques, les normes institutionnelles (curriculums). Les médias et les multimédias donnent lieu à une étude particulière du point de vue d'une pédagogie centrée sur l'apprenant afin d'étudier à quelles conditions les technologies peuvent être au service de l'autonomie de l'apprenant. On aborde également l'évolution de l'évaluation par rapport au cadre de référence du conseil de l'Europe. Enfin, un accent est également mis sur les processus d'acquisition/apprentissage et sur les stratégies qui peuvent être identifiées et développées pour étayer ces processus. L'UE3 et l'UE5 du S1 et l'UE2 et l'UE3 du S2 ancrent cette formation dans la langue anglaise et les cultures anglo-saxonnes et traitent d'aspects de la didactique spécifiques à l'anglais et des conditions de mise en place d'un processus d'apprentissage/ enseignement de l'anglais dans le cadre spécifique de la salle de classe (primaire et/ou secondaire) d'autre part. L'objectif du stage (UE6 du S1 et UE5 du S2) est d'aborder des situations d'enseignements variées et de mener à une réflexion sur les contenus d'enseignement, les supports méthodologiques et la mise en œuvre de processus d'apprentissage.

Structure des enseignements du M1 DDL anglais LVE

Intitulé	Vol.h	ECTS	Intitulé	Vol.h	ECTS
M1 – Semestre 1			M1 – Semestre 2		
UE1 L'intervention didactique * - Pratiques enseignantes : l'observation - Le CECR et l'Evaluation - Numérique et FLE	54h	6	UE1 Questionnements en didactique * - Grammaire et didactique des langues - Pratique enseignante : l'intervention	36 h	3
UE2 Acquisition et pratiques apprenantes * - Acquisition des langues (NB : ce cours compte pour le 1 ^{er} semestre mais sera fait dans le cours « grammaire » au S2) - Pratiques de classe	46h	6	UE2 Etudes anglophones ** (1 au choix parmi Master L&S en LLCE) - Topics in linguistics 1 - Topics in linguistics 2	24h	3
UE3 Didactique de l'anglais ** <i>(Programme Master Langues et Société en LLCE)</i>	24h	6	UE2 Etudes anglophones ** (1 au choix parmi Master L&S en LLCE) - Topics in linguistics 1 - Topics in linguistics 2	24h	3
UE4 Langue Vivante* <i>(autoformation accompagnée possible en espagnol et en FLE)</i>	18h	3	UE4 Langue Vivante* <i>(autoformation accompagnée possible en espagnol et en FLE)</i>	13,5h	3
UE5 Etudes anglophones (1 au choix dans Master L&S en LLCE)** - Topics in linguistics 1 - Topics in linguistics 2	24h	6	UE5 Option méthodologie (1 au choix) - Enquête de terrain - Didactique interculturelle - Conception d'outils multimédias	18h	3
UE6 Préparation au stage et rapport de stage	6h	3	UE6 Stage et mémoire		15

1) Les UE marquées par * sont communes aux parcours FLE, anglais LVE et FLE-sourds

2) Les UE marquées par ** sont prises du côté Master LLCE (études anglophones)

Contenu des UE : Master 1 DDL ALVE - Semestre 1

S1 - UE 1 L'INTERVENTION DIDACTIQUE

PRATIQUES ENSEIGNANTES : L'OBSERVATION

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignants : Intervenants professionnels (coordination : Emilie Kasazian)

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant exclusivement constitué d'interventions de la part de professionnels du FLE :

- LA CLE (association Compter-Lire-Ecrire : H. Mounib)
- ANL formation (approche neurlinguistique)
- Atelier RFI « enseigner avec la radio » (sous réserve)
- Cycle de conférences : « Language Learning and Teaching in UK »
entre autres

Ce programme peut être modifié au cours du semestre.

Évaluation

Synthèse écrite de l'ensemble des interventions

LE CECR ET L'EVALUATION

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignante : Emilie KASAZIAN

Contenu

Largement diffusé depuis 2001 et désormais adopté comme référence dans les textes de l'Éducation nationale, le Cadre européen est venu modifier la donne en matière d'enseignement/apprentissage du FLE en France et hors de France : ce sont ces bouleversements qui seront présentés et interrogés dans ce cours.

Après un bref historique mettant en lumière l'impact de l'action du Conseil de l'Europe sur l'enseignement/apprentissage des langues depuis les années 1970, les grands principes du Cadre européen seront présentés et illustrés d'exemples. Réalisant un lien entre principes théoriques du Cadre et pratiques de classe, ce seront ensuite des outils tels que les Portfolios et les référentiels pour le français qui seront commentés et objet d'exercices.

Objectifs

- Connaître les principes de l'évaluation et les certifications en FLE
- Être capable de définir les différents types d'évaluation
- Concevoir une grille d'évaluation en fonction d'un public spécifique
- Être capable d'évaluer des productions en se référant aux principes du Cadre européen

Évaluation

Précisé à la rentrée

Bibliographie indicative

Beacco J.C. (2007), *L'Approche par compétences dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier

Conseil de l'Europe, (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier

Conseil de l'Europe, *Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes*. Paris, Didier

Riba, P. et Mègre, B. (2014), *Démarche qualité et évaluation en langues*. Paris, Hachette FLE.

Rosen E. (2006 ; 2ème édition corrigée en 2007), *Le Point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, CLE international.

Tagliante, C. (2005), *L'évaluation et le Cadre Européen commun*. Paris, Clé International.

Veltcheff, C. et Hilton, S. (2003), *L'évaluation en FLE*. Paris : Hachette.

NUMÉRIQUE ET FLE

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignante : Martine EISENBEIS

Objectifs

Ce cours a pour objectif de former les étudiants à l'analyse/expertise des outils numériques destinés à l'apprentissage du FLE ou pas et de leur donner les repères nécessaires pour utiliser ces supports dans la classe de langue ou en auto-apprentissage.

1. Découverte et analyse de sites Internet dédiés à l'apprentissage du FLE à partir d'une grille de critères prédéfinis (public, niveau, objectifs, compétences, activités langagières, feedback, évaluation...), en lien avec la mise en place du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
2. Mise en place d'un dispositif d'enseignement en lien avec la classe : les ressources humaines et matérielles, le rôle du tuteur/ enseignant, l'unité didactique.
3. Recherche, expertise et typologie des ressources numériques plus récentes : générateurs d'exercices, applis Smartphone pour réviser, mutualiser, etc.
4. Réalisation de webquests à partir de sites authentiques.

Ces questions seront abordées à travers quelques notions-clés : interaction / interactivité ; auto-apprentissage guidé ou intégré ; tâches, activités & exercices : rôle du tuteur / moniteur / enseignant; collaboration / coopération ; feedback, correction & évaluation.

Evaluation

Au cours du semestre, les étudiants devront analyser un site Internet, proposer des utilisations d'applications smartphone et réaliser un « rallye Internet » (webquest) avec une fiche pédagogique explicative.

Bibliographie indicative

Barrière I., Emile H. & Gello F.(2011) Les TIC, des outils pour la classe, Grenoble, PUG
Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), Pratiques et projets numériques en classe de FLE, CLE International, Paris,
Guichon N. (2012), Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues, Didier, Paris
Mangenot F., (2017), Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique, Hachette FLE, Paris
Mangenot F., Louveau E. (2006) Internet et la classe de langue, CLE International, Paris
Ollivier & Puren C. (2012), Le web 2.0 en classe de langue, Ed. Maison des Langues, Paris

S1 - UE 2 ACQUISITION ET PRATIQUES APPRENANTES

ACQUISITION DES LANGUES

23h (12h CM /11H TD)

Enseignant : Emmanuelle CANUT

Contenu

Cet enseignement se propose de présenter un panorama des principales théories et méthodes de l'étude de l'acquisition du langage. Nous aborderons les différentes théories de l'acquisition : behaviorisme, générativisme, constructivisme, interactionnisme et les orientations actuelles de la psycholinguistique développementale, en montrant leur traitement des différents aspects du fonctionnement du langage et en esquissant les principales étapes du développement linguistique. Ce panorama sera également éclairé par les apports de l'approche interlangues, pour mieux comprendre l'acquisition d'une langue étrangère/seconde en différents contextes et pour s'interroger sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel (le rôle de la langue maternelle et des langues précédemment acquises, par exemple).

Objectifs du cours

Avoir une connaissance générale des principales théories du champ de l'acquisition du langage.
Être capable de repérer dans un texte d'auteur les orientations épistémologiques, théoriques et méthodologiques.

Savoir caractériser les différents cas d'acquisition linguistique et identifier la multiplicité des facteurs en jeu dans le processus d'acquisition.

Évaluation : fiche de lecture + devoir sur table final

Bibliographie indicative

Bronckart J.-P., 1977, Théories du langage. Une introduction critique, Mardaga.

Florin A., 1999, Le développement du langage, Dunod.

Gaonac'h D., 1991, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Hatier-Didier.

Kail M., Fayol M., 2000, L'acquisition du langage. Le langage en développement. Tome 1 et 2, P.U.F., Paris.

Karmiloff K. & Karmiloff-Smith A., 2001, Comment les enfants entrent dans le langage. Un nouveau regard sur les théories et les pratiques d'acquisition, Retz.

PRATIQUES DE CLASSES

23h (12h CM/11H TD)

Enseignant : Corinne RAYNAL-ASTIER

Contenu

Dans ce cours, nous nous interrogerons sur les paramètres les plus prégnants dans une situation d'enseignement-apprentissage de manière à agir sur eux d'un point de vue didactique ou pédagogique. Nous nous pencherons sur les notions de « contexte » et de « contextualisation » d'enseignement-apprentissage. Nous aborderons celle de « plurilinguisme » puis nous nous intéresserons au « répertoire langagier » de l'apprenant. Nous interrogerons les « représentations » de la langue, de la culture, de l'enseignement, de l'apprentissage véhiculées dans les manuels, les ressources utilisées en classe, mais aussi celles portées par l'apprenant et l'enseignant. Nous réfléchirons enfin aux approches méthodologiques et activités envisageables dans une classe caractérisée par la diversité des publics.

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'aider les (ou de futurs) enseignants de FLE à identifier, prendre conscience, et questionner les savoirs tacites ou cachés, les enjeux, représentations présents dans l'enseignement du FLE, afin de faire des choix et prendre des décisions adaptées aux situations d'enseignement-apprentissages rencontrées. Il est également question de favoriser une réflexion sur la diversité des apprenants. Enfin nous apprendrons à construire des unités didactiques prenant en compte à la fois la spécificité des publics et les dispositifs existants.

Compétences visées

- Analyser une situation caractérisée par la diversité linguistique ;
- Savoir lire une situation de classe ;
- Apprendre à connaître les attentes des apprenants ;
- Être capable d'adapter sa démarche pédagogique à la spécificité des publics ;
- Adopter sa propre méthodologie tout en mettant en œuvre des activités et des parcours s'inscrivant dans le CECR ;
- Identifier les théories sous-jacentes aux manuels.

Evaluation

Présentation orale lors des Tds + mini-dossier à rendre à la fin du semestre.

Bibliographie indicative

BLANCHET P. et CHARDENET P. (2011) : *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, éditions des archives contemporaines.

CASTELLOTTI V. (2016) : *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation*". Editions Didier, collection « Langues et didactique".

COSTE D., (2007), *Le Cadre européen commun de référence pour les langues. Contextualisation et/ou standardisation ?*, Communication au Colloque international de la FIPF, Le cadre européen, une référence mondiale ? Sèvres, juin 2007, [http://www.franparler.org/dossiers/cecr_perspectives.htm#cecr_reference].

LE GAL D. (2010) : *Contextualisation didactique et usages des manuels : une approche sociodidactique de l'enseignement du Français Langue Etrangère au Brésil, thèse de doctorat.*

MOORE D. (dir.) (2001) *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier.
RICOEUR P. (1996) : La condition d'étranger, <https://recensionsphilosophie.wordpress.com/le-sujet-la-religion-2015-2016/le-sujet/ricoeur-la-condition-detrananger/>

S1 - UE 3 DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS

S1 - UE 3 DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS

Responsable : Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 24h 6 ECTS Coeff. 2

Didactique : Apprentissage médiatisé des langues et autonomie

Chad Langford et Kathleen O'Connor

Pré-requis : Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais leur permettant de lire des articles en linguistique et en didactique et de participer activement aux discussions et/ou de faire des présentations courtes.

Compétences visées :

- Acquisition des concepts liés à la recherche sur l'apprentissage des langues ;
- Compréhension du concept d'autonomie d'apprentissage ;
- Connaissance des corpus et de leur utilisation dans les cours de langue.

Kathleen O'Connor : L'autonomie dans l'apprentissage des langues (12h)

Dans cette partie du séminaire, nous examinerons la notion d'autonomie en rapport avec l'apprentissage d'une langue étrangère. Nous commencerons par un examen de différentes définitions de l'autonomie : l'autonomie est-elle un ensemble de comportements ? ou plutôt une capacité psychologique ? Ensuite, nous passerons à la question de comment mesurer l'autonomie. Si l'autonomie est en fait une capacité psychologique, comment peut-on déterminer si un apprenant est autonome ? Enfin, nous considérerons la promotion de l'autonomie dans l'apprentissage des langues. En quoi l'autonomie est-elle bénéfique pour l'apprentissage d'une langue étrangère et comment peut-on aider les apprenants à devenir plus autonome ?

Bibliographie non-exhaustive

- Benson, P. 2006. Autonomy in language teaching and learning. *Language Teaching* 40: 21-40.
Benson, P. 2011. *Teaching and researching autonomy*, second ed. New York: Routledge.
Dam, L. and L. Legenhausen. 2011. Explicit reflection, evaluation and assessment in the autonomous classroom. *Innovation in Language Learning and Teaching* 5: 177-189.
Dickinson, L. and D. Carver. 1980. Learning how to learn: Steps toward self-direction in foreign language learning in schools. *English Language Teaching Journal* 35: 1-7.
Lamb, T. 2010. Assessment of autonomy or assessment for autonomy? Evaluating learner autonomy for formative purposes. In A. Paran and L. Sercu (eds), *Testing the untestable in language and education*, (pp. 98-119). Clevedon: Multilingual Matters.
O'Connor, K. M. 2018. Goals and goal-setting in tandem language learning. Dans C. Ludwig, A. Pinter, T. Smits, A. M. Tassinari et K. Van de Poel (éds), *Fostering learner autonomy – learners, teachers and researchers in action*.

Chad Langford : Les corpus numériques dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde (12h)

Dans cette partie du séminaire, nous examinerons l'utilité des corpus numériques dans l'apprentissage et l'enseignement de l'anglais. Nous commencerons par un examen de la définition de ce qu'est un corpus avant de procéder à un examen critique des différents corpus d'anglais contemporains existants et en accès libre. Il sera également question de l'exploitation d'autres outils informatiques permettant la manipulation de textes écrits et oraux à buts pédagogiques. Notre approche, basée sur la recherche actuelle, sera triple et cherchera à répondre à trois questions : 1) comment l'enseignant peut-il être amené à faire un usage rigoureux et systématique de corpus d'anglais ? 2) comment peut-il créer son propre corpus et dans quels objectifs ? et 3) comment l'apprenant peut-il lui-même s'approprier un corpus dans le contexte d'un cours de langue traditionnel ? Dans chaque cas, la notion de *genre-based*

writing sera un thème récurrent. Enfin, nous aborderons brièvement l'utilité des corpus dans l'analyse de la production écrite des apprenants.

Bibliographie non-exhaustive :

Langford, C. and Albair, J. *à paraître*. Keywords in amateur online film reviews. In V. Viana (ed.) *New Ways in Teaching with Corpora*. Alexandria, VA: TESOL.

Langford, C. and Albair, J. *à paraître*. Formulaic language in amateur online film reviews. In V. Viana (ed.) *New Ways in Teaching with Corpora*. Alexandria, VA: TESOL.

Reppen, R. (2010). *Using Corpora in the Language Classroom*. Cambridge: Cambridge University Press.

Scott, M. and Tribble, C. (2006). *Key Words and Corpus Analysis in Language Education*. Amsterdam: John Benjamins.

Timmis, I. 2015. *Corpus Linguistics for ELT: Research and Practice*. Abingdon: Routledge.

Modalités d'évaluation : dossier et/ou présentation en contrôle continu, projet sur corpus en mini-groupes

S1 - UE 4 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE (autoformation)

(18 h)

Enseignants : Martine EISENBEIS (FLE), Annick RIVENS (Anglais), Ana CASTELO (Espagnol)

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).
- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

1. **accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs** : test de positionnement, entretien individuel, feuille de
 2. route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,
 3. **travail en autonomie** au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation
 4. **tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,**
 5. séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)
 6. **participation aux activités de la plateforme** : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux
 7. **ateliers de production orale**
- (facultatif) *participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem*

Evaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

S1 - UE 5 SEMINAIRE ETUDES ANGLOPHONES

Coordination : Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 24 h 6 ECTS Coeff. 1

A choisir dans le Master Langues, cultures et interculturalité. Programmes disponibles à la rentrée.

S1 - UE 6 PREPARATION AU STAGE

Responsable : Annick RIVENS MOMPEAN

3ECTS Coeff. 1

Des informations vous seront données lors de rendez-vous ponctuels tout au long de l'année afin de définir votre sujet, choisir votre directeur de mémoire (une liste vous sera fournie) et respecter les étapes de travail. Des informations vous seront également données pour le stage d'observation obligatoire de 20h, dans un établissement d'enseignement (public, privé), validé par le biais d'une convention de stage.

Un rapport d'étape doit être rendu en janvier pour cette UE présentant le sujet choisi, les sou-questions de recherche envisagées, le cadre théorique de référence prévisionnel ainsi que la méthodologie envisagée.

Contenu des UE : Master 1 DDL ALVE - Semestre 2

S2 - UE 1 : QUESTIONNEMENTS EN DIDACTIQUE

GRAMMAIRE ET DIDACTIQUE DES LANGUES

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignant : Emilie KASAZIAN

Contenu

Dans un premier temps, nous aborderons les questions fondamentales qui se posent concernant l'enseignement / apprentissage de la grammaire. Nous explorerons les démarches possibles pour traiter la grammaire en classe de FLE : grammaire implicite / explicite ; apprentissage inductif vs déductif, la relation entre objectifs linguistiques et fonctionnels, la découverte des règles et des activités de conceptualisation, l'utilisation des documents authentiques, l'intérêt de la grammaire contrastive, l'intérêt de la contextualisation grammaticale à partir de la langue d'origine. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à analyser la place de la grammaire dans les manuels de FLE tout en développant des axes de réflexion sur l'enseignement de la grammaire dans la classe de langue à partir de la théorie de la transposition didactique. Il s'agira, enfin, de construire des outils pour favoriser la description de la langue dans une classe de FLE.

Objectif

- Être capable de définir le terme polysémique « grammaire »
- Questionner ses représentations sur la « grammaire »
- Comprendre les enjeux de la description de la langue dans un environnement type *apprentissage guidé*
- Être capable de repérer les objectifs grammaticaux d'une séance didactique (à travers les manuels) et d'en identifier les forces et les faiblesses afin d'adapter ses pratiques enseignantes
- Développer la conceptualisation grammaticale et les exercices de grammaire au sein d'une séquence didactique.

Évaluation : indiquée en cours

Bibliographie indicative

Beacco J.-C., 2010, La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues, Didier.

Besse H. et R. Porquier (1991) Grammaire et didactique des langues, Paris, Hatier/Didier.

Boulton A. & Tyne H., 2014, Des documents authentiques aux corpus. Démarche pour l'apprentissage des langues, Didier.

Camussi-Ni M.-A. & Coateval A., 2013, Comprendre la grammaire. Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE, PUG.

Cuq J.P. (1996) Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE, Paris, Didier/Hatier.

De Salins G.-D. (1996) Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE, Paris, Hatier/Didier.

Germain C. & H. Seguin (1998) Le point sur la grammaire, Paris, Clé International.

PRATIQUES ENSEIGNANTES : L'INTERVENTION

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignant : Intervenants professionnels (coordination : Emilie Kasazian)

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant exclusivement constitué d'interventions de la part de professionnels du FLE :

- Jérôme Lecerf (6h) : de formation à la pédagogie Roeland (théâtre et entraînement à l'oral)
- Quentin Zommer (3h) : l'enseignement du FLE dans le secondaire au Royaume-Uni
- Richard Bossuet (6h) : enseigner le français avec TV5 Monde
- Séminaire de recherche en Didactique des langues (3h)

Programme susceptible d'être modifié

Évaluation

Synthèse écrite de l'ensemble des interventions.

S2 - UE 2 : ETUDES ANGLOPHONES

Coordination : Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 24h 3 ECTS Coeff. 1

A choisir dans le Master Langues, cultures et interculturalité. Programmes disponibles à la rentrée.

S2 - UE 3 : ETUDES ANGLOPHONES (2)

Coordination : Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 24h 3 ECTS Coeff. 1

A choisir dans le Master Langues, cultures et interculturalité. Programmes disponibles à la rentrée.

S2 - UE 4 : LANGUE VIVANTE

Responsables: Martine EISENBEIS Ana CASTELO, Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 13, 5h ECTS Coeff. 1

Voir descriptif semestre 1

S2 - UE 5 : STAGE ET MEMOIRE

Responsable : Annick RIVENS MOMPEAN

12 ECTS Coeff. 4

Un mémoire est à rendre en fin de semestre et est suivi d'une soutenance orale avec un jury composé de deux personnes. Le mémoire de recherche doit s'appuyer sur un stage d'observation (minimum 20 heures), au moins en partie. Toutes les informations concernant la rédaction du mémoire vous seront données lors de réunions ponctuelles de suivi et un vademecum vous sera également distribué.

M2 Recherche LVE anglais

L'essentiel des séminaires a lieu au semestre 3 mais il y a des séminaires en études anglophones qui sont ouverts au S4.

Les redoublements ne sont accordés qu'exceptionnellement.

La présence aux cours est obligatoire sauf pour les étudiants salariés ayant obtenu un accord préalable du responsable de la formation.

Le M2 recherche « Didactique de l'anglais LVE » a comme objectif la formation à la recherche en didactique de l'anglais sur le terrain institutionnel de l'enseignement des langues étrangères en France.

Structure des enseignements du M2 R DDL anglais LVE

*en commun avec Parcours DDL ALVE et DDL FLE Sourds

M2 didactique de l'anglais LVE – Semestre 3		
Intitulé des cours	heures	ECTS
UE1 Pratiques enseignantes : Modèle, Acquisition * Modèles et pratiques enseignantes : programmation et conceptualisation Acquisition L2	36h	9
UE 2 Etudes anglophones ou ingénierie pédagogique (1) Didactics and language learning (validé en S2) A associer à : (1 au choix) • Centres de Ressources et autoformation accompagnée (24h) * • Projets multimédias en FLE (24h) * • Topics in linguistics 5 (24h) **	24+24 h	6
UE 3 Cadre théorique, interculturel en LVE et FLE - Culture et interculturel - Cadre théorique (quitus**)	18 h	3
UE 4 Langue vivante étrangère En autoformation espagnol ou FLE	18 h	3
UE 5 Préparation au stage et rapport de stage	6 h	6
M2 didactique de l'anglais LVE - Semestre 4		
UE1 Didactics and language learning (cf UE2 du S3)	24 h	9
UE 2 Etudes anglophones : linguistique anglaise (au choix) ** Mast. LLCE - Topics in linguistics 6 or 7 - Séminaire thématique transversal	24 h	6
UE3 : Mémoire de recherche : écriture de recherche et observation	6h	18
Total	202h	60

** cours du Master LLCE études anglo-US

Contenu des UE : M2 R DDLC - ALVE

MODELES ET PRATIQUES ENSEIGNANTES : PROGRAMMATION ET CONCEPTUALISATION

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignant : Emilie KASAZIAN (présentiel) et Corinne RAYNAL-ASTIER (EAD)

Contenu

Précisé à la rentrée

Compétences visées

Etre capable d'identifier le(s) cadre(s) didactique(s) et métadidactique(s) (i.e. le « modèle »), qui animent la pratique enseignante en FLE/S ; être capable d'explicitier les questions/problèmes pratiques et conceptuels issus de l'observation de terrain ; être capable de relier observation de terrain et arrières plans théoriques (didactiques, linguistiques, acquisitionnels, anthropologiques, etc.) ;

Évaluation

Dossier

2^{ème} session : reprise du dossier

Bibliographie

Précisée en cours

ACQUISITION L2

18 h (9hCM + 9hTD)

Enseignant : Emmanuelle CANUT (présentiel et EAD)

Contenu

Ce séminaire est organisé en 6 séances thématiques :

1- Processus d'acquisition et apprentissage : des représentations communes aux conceptions cognitives, les différentes théories explicatives des processus et focalisation sur la conception interactionniste vygotkienne des relations entre apprentissage et enseignement.

2- Apprendre à parler (1), la mise en fonctionnement cognitivo-langagière : les relations entre pensée et langage, panorama des différentes approches explicatives de l'acquisition du langage, développement de la notion de schème dans l'approche linguistique de l'acquisition et exploitation sur un corpus.

3- Apprendre à parler (2), l'évolution du langage : de la question du repérage des étapes de développement linguistique à la question des variabilités inter et intra individuelles, le rôle de l'interaction dans l'évolution langagière, une exemplification avec l'étude quantitative et qualitative des complexités syntaxiques (incluant une analyse de corpus).

4- Apprendre à parler (3), langue seconde et langue étrangère : de la question des différences et des liens entre L1 et L2, définitions et mise en situation d'apprentissage d'une langue étrangère, l'étude des interactions natif-non natif et focalisation sur la notion de Séquences Potentiellement acquisitionnelles, une réflexion didactique sur la question des modalités d'interaction enseignant-élèves dans des écoles bilingues.

5- Rapport oral-écrit : une réflexion sur le français parlé et le rapport à la norme, la question des genres de discours à travers l'analyse de données et les implications pour le recueil, la transcription et l'étude linguistique de corpus d'apprenants.

6- Dispositifs didactiques : analyse critique des interactions dans des séances de classe en lien avec les conceptions sous-jacentes de l'apprentissage, des exemples de dispositifs d'aide à l'apprentissage de la langue française pour des élèves allophones avec focalisation sur la démarche de l'oral vers l'écrit avec la « dictée à l'adulte ».

Les étudiants pourront être amenés d'une séance à l'autre à faire des lectures préalables.

Évaluation : Dossier

(Faire une recherche bibliographique et sélectionner 5 ouvrages ou articles portant sur l'une des thématiques abordées en cours, faire une synthèse critique de 2 de ces ouvrages ou articles)

Bibliographie indicative

Bernicot J., Veneziano E., Musiol M. et Bert-Erboul A.(Eds), 2010, Interactions verbales et acquisition du langage, Paris, L'Harmattan.

Bernié J.-P. et Brossard M. (Eds), 2013, Vygotski et l'école. Apports et limites d'un modèle théorique pour penser l'éducation et la formation, Presses universitaires de Bordeaux

Berthoud A.-C. et Py B., 1993, Des linguistes et des enseignants, Peter Lang, Berne.

Blanche-Benveniste C., 1997, Approches de la langue parlée en français, Ophrys, Paris.

Bruner J. S., 1983, Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire, P.U.F., Paris.

Dolz J. et Idiazabal I. (Eds), 2013, Enseñar (lenguas) en contextos plurilingües, Servicio Editorial de la UPV/EHU (Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea)

Espinosa N., Vertalier M. et Canut E. (Eds.), 2014, Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit, L'Harmattan.

Kail M., Fayol M., 2000, L'acquisition du langage. Le langage en développement. Tome 1 et 2, P.U.F., Paris.

Matthey M., 1996, Apprentissage d'une langue et interaction verbale, Peter Lang, Berne.

Pujol, M. & Véronique, D. (Ed.) (1991). L'acquisition d'une langue étrangère : recherches et perspectives. Cahier de la section des Sciences de l'éducation : Pratiques et théories, 63.

Py, B., 1991, Bilinguisme, exolinguisme et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2. TRANEL, 17, 147-161. Réédition 2004 In LAL, 127-138.

Schneuwly B. et Bronckart J.-P., 1985, Vygotsky aujourd'hui, Delachaux et Niestlé.

S3 - UE 2 : Etudes anglophones ou ingénierie pédagogique (6 ECTS)

Séminaire didactique de l'anglais obligatoire : Didactics and Language learning : English for which purposes ?

Responsable: Annick Rivens Mompean

Enseignants : Giuditta Caliendo et Kate Brantley

Volume horaire: 24h. Attention ce séminaire 1 a lieu en S3 mais en validé en S4 UE1 9ECTS)

A associer à une des UE décrites ci-dessous (1 au choix)

- Option ingénierie (1) : Centres de Ressources en Langues et autoformation accompagnée (24h)
- Option ingénierie (2) : Projets multimédia en FLE (24h)
- Option études anglophones : Topics in linguistics 5 (24h) (description dans le guide des études du Master Linguistique anglais LLCE ; détails fournis à la rentrée)

Pré-requis :

Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais leur permettant de lire des articles en linguistique et en didactique et de participer activement aux discussions et/ou de faire des présentations courtes.

Compétences visées :

- Acquisition des concepts liés à la recherche sur l'apprentissage des langues étrangères
- Compréhension de la notion de spécialité ou spécialisation
- Maîtriser les notions nécessaires à la mise en œuvre d'un curriculum adapté aux besoins de la formation en langues.

Ce séminaire vise à: (i) fournir des outils conceptuels pour mieux comprendre la communication professionnelle; et (ii) développer des cadres méthodologiques pour la conception de cours de langue anglaise pour des apprenants avec des besoins professionnels de communication. Dans un premier temps, nous aborderons ces aspects d'une perspective linguistique en étudiant des approches à l'étude du langage de groupes spécialisés. Nous partirons de l'exemple concret de l'anglais académique et juridique pour introduire des concepts comme celui de *communauté discursive* et de *genre textuel*. Dans un deuxième temps, nous aborderons ces aspects d'une perspective pédagogique en nous posant les questions: Comment appréhender les besoins de nos étudiants ? Comment baser notre pratique

pédagogique sur des résultats de recherches linguistiques ? Pour contextualiser nos discussions, nous prendrons l'exemple du secteur LANSAD (LANGue pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ce qui nous permettra de considérer les possibilités et les contraintes de la conception de contenu basé sur la recherche en *English for Specific Purposes* dans le contexte universitaire français.

Bibliographie :

Revue Recherches et Pratiques Pédagogiques en Langues de Spécialité <http://apliut.revues.org>
BANKS, David (dir.). 2010. *Aspects diachroniques du texte de spécialité*. Paris : L'Harmattan.
BHATIA, V. *Analysing Genre: Language Use in Professional Settings*. (1993)
DUDLEY-EVANS, Tony and ST. JOHN, Maggie. *Developments in English for Specific Purposes*. (1998).
SWALES, John. *Genre Analysis*. (1990).
TROUILLON, Jean-Louis. 2010. *Approches de l'anglais de spécialité*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2010

Option ingénierie (1) CENTRE DE RESSOURCES ET AUTOFORMATION ACCOMPAGNEE 24 h (8hCM + 16hTD)

Enseignants : Annick RIVENS (présentiel et EAD) et Nicky MACRE

Contenu

Cette UE se propose d'aborder le fonctionnement d'un centre de ressources en langues tant du point de vue des ressources et des acteurs (tuteurs et apprenants) que de son existence institutionnelle. Nous combinerons trois niveaux d'approches : macro (le CRL et l'institution), méso (le dispositif d'autoformation) et micro (les ressources et les acteurs). A l'heure de l'institutionnalisation de l'enseignement numérique, où se situe le CRL et quelles sont les pratiques de formation attestées, pour viser quelles compétences langagières ?

Nous envisagerons la notion de « dispositif » pour répondre à ces questions, et chercherons à en déterminer les éléments essentiels, selon un continuum qui peut aller du dispositif en présentiel enrichi, au dispositif hybride voire la FOAD (Formation Ouverte et A Distance).

Par ailleurs, les pratiques développées reposeront sur le concept d'autoformation guidée, et de développement de l'autonomie de l'apprenant, qui peut se mettre au service de l'apprentissage des langues.

Le CRL de l'université ULille servira de terrain d'observation et de recherche pour la mise en pratique des concepts abordés.

Des intervenants extérieurs pourront venir présenter des dispositifs en lien avec ces concepts.

Objectifs

Maîtriser les concepts essentiels pour un montage de dispositif d'apprentissage des langues qui va de pair avec le développement de l'autonomie chez l'apprenant, au sein de ce dispositif.

Prendre en compte les éléments essentiels pour le montage d'un tel dispositif et comprendre le fonctionnement d'un Centre de Ressources en Langues, d'un point de vue pédagogique et institutionnel.

Évaluation

Contrôle continu. Présentation d'un dossier dont les modalités seront précisées en début de formation

Bibliographiques indicative

ALBERO, Brigitte. 1998. « Les Centre de Ressources Langues ; interface entre matérialité et virtualité. » *Etudes de Linguistique Appliquée* n°112, « Ressources pour l'apprentissage : excès et accès », 469-482.

BARBOT, Marie-José, 2000. *Les auto-apprentissages*. Collection Didactique des langues étrangères, Clé International.

CAZADE, Alain éd. 2003. *Pratiques et Recherches en Centres de Langues*, ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

CIESKANSKI, Maud. 2006 *L'accompagnement à l'autoformation en langue étrangère : Contribution à l'analyse des pratiques professionnelles - Étude des dimensions langagières et formatives des*

pratiques dites "de conseil" dans des systèmes d'apprentissage autodirigé en LE, Thèse de doctorat, CRAPEL, Université de Nancy 2.

JACQUINOT-DELAUNAY, Geneviève et MONNOYER, Laurence. 1999. *Le dispositif : Entre usage et concept*. HERMÈS n°25 - 1999.

POTEAUX, Nicole. 2000. Nouveaux dispositifs, nouvelles dispositions, Les langues modernes n°3, « Dossier : les nouveaux dispositifs d'apprentissage des langues vivantes », 8-11.

POTHIER, Maguy. 2003. *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. Paris : Ophrys.

RIVENS MOMPEAN, Annick & SCHEER, Regina. 2003. « Le Centre de Ressources en Langues : de l'outil satellite au dispositif intégré », in ASp, revue du GERAS, n° 41-42..

Option ingénierie (2) PROJETS MULTIMEDIA EN FLE

24 h (8hCM + 16hTD)

Enseignants : Martine EISENBEIS et Dominique PERRIN (présentiel et EAD)

Objectifs

A travers l'observation et l'analyse de projets multimédias et de corpus d'interactions en ligne, ce cours a pour objectif :

1. De revisiter l'histoire du multimédia en lien avec celle de la didactique des langues,
2. De former les étudiants à l'analyse/expertise de projets multimédia destinés à l'apprentissage du FLE et de leur donner les outils nécessaires à la réflexion sur une utilisation de ces supports en lien avec la classe de langue ou dans la mise en place de projets ainsi que les critères à prendre en compte dans la conception de ressources, y compris certains critères techniques,
3. De les former à la prise en main technique et pédagogique de la plateforme collaborative Moodle,
4. De les former à l'analyse et à la spécificité des interactions en ligne, à partir d'outils issus des théories interactionnistes.

Ces questions seront abordées à travers quelques notions-clés :

- Public, niveau, communauté d'apprentissage, besoins, compétences, objectifs, tâche/activité/exercice,
- Feedback, correction, étayage, tutelle, consignes, métalangage, aide multimodale, évaluation des apprentissages,
- Médiation / médiatisation,
- Collaboration / coopération, CMO, communication synchrone/asynchrone,
- Identité numérique, bifocalisation, face/perte de face, utilisation de la langue maternelle, SPA,...

Quelques intervenants extérieurs viendront présenter des environnements numériques pour l'enseignement des langues.

Evaluation

Au cours du semestre, les étudiants devront expertiser un projet multimédia et construire une séquence pédagogique sur la plateforme Moodle.

Bibliographie indicative

Crinon J., Gautellier C. (éds, 2001), *Apprendre avec le multimédia et Internet*, Retz, Paris.

Fayon D., (2008), *Web 2.0 et au-delà*, Economica, Paris

Guichon, N. (2006). *Langues et TICE - Méthodologie de conception multimédia*. Paris : Ophrys

Ollivier & Puren C. (2012), *Le web 2.0 en classe de langue*, Ed. Maison des Langues, Paris

Le Français dans le Monde, Recherches et applications, « Les échanges en ligne dans l'apprentissage dans l'apprentissage et la formation », juillet 2006

Le Français dans le Monde, Recherches et applications, « Les interactions en classe de langue », juillet 2005

Le Français dans le Monde, Recherches et applications « Apprentissages des langues et technologies : usages en émergence », janvier 2002.

Notions en questions n°5, « Interactivité, interactions et multimédia », coordonné par Bouchard R. et Mangenot F., ENS Éditions, décembre 2001.

« Outils multimédias et stratégies d'apprentissage du français langue étrangère », études réunies par Chevalier Y., Université Charles-de-Gaulle-ULille, Villeneuve d'Ascq.
ALSIC, revue électronique en ligne, <http://alsic.revues.org/>
Échanger pour apprendre en ligne, actes des colloques de 2007 et 2009 ,
http://w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/06_act/actes.htm

Option études anglophones (3)

Responsable : Annick RIVENS MOMPEAN

volume horaire: 24h 3 ECTS Coeff. 1

A choisir dans le Master Langues, cultures et interculturalité. Programmes disponibles à la rentrée.

S3 - UE 3 CADRE THEORIQUE, INTERCULTUREL EN LVE ET FLE

Méthodologie de la recherche en sciences humaines

24 h (12hCM + 12hTD)

Enseignants : Emilie Kasazian

Objectifs

Acquérir une posture d'enquête qui repose sur la clarification de ses propres représentations sur les thèmes de recherche et d'enquête, la prise de distance par rapport à l'objet de la recherche, une réflexion sur les usages sociaux de la recherche (i.e. être capable d'identifier sa position (théorique /épistémologique / méthodologique dans une démarche d'enquête en sciences sociales).

Être capable de situer, sélectionner, et concevoir les principaux outils : recherche bibliographique, entretien, questionnaire, observation, traitement des données.

Être capable de se situer dans un type d'approche méthodologique (descriptive, explicative, compréhensive, expérimentale) et de le justifier.

Contenu :

- Étapes de la recherche en sciences humaines : du « sujet » à l' « objet » (la « consigne » en classe de FLE/S ; la « prise de parole » ; le rôle de la LM en classe de FLE/S » ; le « malentendu » ; l'« imprévu » ; le « télétransmission »etc.) ; genèse du sujet ; questions immédiates ; explorations documentées ; questions de recherche ; problématique de l'objet/de la recherche ; hypothèses ; sélection des outils ; recueil terrain et corpus ; traitement des données ; itération entre étapes ; traçabilité des étapes. Fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche en se référant aux théories praxéologiques.

- Réflexion sur l'épistémologie des sciences cognitives par opposition au courant de l'interactionnisme sociodiscursif, en partant des questions méthodologiques de recueil et de traitement des données en acquisition.

- Structuration d'un article scientifique.

Évaluation :

Un dossier individuel de méthodologie de la recherche envisagée pour le mémoire. Ce dossier pourra constituer une des bases du mémoire.

Bibliographie indicative

Bachelard G. (1983) La formation de l'esprit scientifique, Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective, Vrin, Intro et chap. 1

Bourdieu P., [1996] La misère du monde, chapitre « Comprendre ».

Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C. (1968) 1983, Le métier de sociologue, La Haye-Paris : Mouton.

Bronckart J.-P., 2005, Une introduction aux théories de l'action, Carnets des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Bronckart J.-P., 1977, Théories du langage. Une introduction critique, Mardaga.

Daunay B., Reuter Y., Schnewly B., 2011, Les concepts et les méthodes en didactique du français, Presses Universitaires de Namur.

Dargirolle F. (2002). L'observation de classe dans la formation des enseignants de langues étrangères. Thèse Université de Paris-III, dir. Ch.

Devereux G., 1980, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement, Flammarion – Aubier.

Gardner H., 1985, Histoire de la révolution cognitive. La nouvelle science de l'esprit, Payot.

Mucchielli A. (Ed.), 2004, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Armand Colin.

Mucchielli A., 1991, Les méthodes qualitatives, Que sais-je ?, PUF.

Popper K. 1979, « Les deux visages du sens commun », in La connaissance objective, Flammarion, Champs, pp. 83-102.

Puren. 1999, « L'observation de classes ».ÉLA revue de didactologie des langues-cultures, n° 114, avril-juin

Develay M. (2001) Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques, Paris: ESF chapitres 4, 5 et 6

Le Moigne (1995) Les épistémologies constructivistes, PUF Que sais-je ? n° 2969.

Quivy R., Van Campenhoudt L. (1988) Manuel de Recherche en Sciences Sociales, Dunod.

Reuchlin M., 1969, Les méthodes en psychologie, Que sais-je ?, PUF.

Reuchlin M., 1962, Les méthodes quantitatives en psychologie, PUF.

Santiago-Delefosse M. & Rouan G., 2001, Les méthodes qualitatives en psychologie, Dunod.

Schurmans M.-N., 2006, Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales, Carnets des sciences de l'éducation, Université de Genève.

S3 - UE 4 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE (autoformation)

(18 h)

Enseignants : Martine EISENBEIS (FLE), Annick RIVENS (Anglais), Ana CASTELO (Espagnol)

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).
- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

8. **accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs** : test de positionnement, entretien individuel, feuille de

9. route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

10. **travail en autonomie** au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation

11. **tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,**

12. séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)

13. **participation aux activités de la plateforme** : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux

14. **ateliers de production orale**

- (facultatif) **participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem**

Evaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

S4 - UE 1 DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS

S4 – UE 1 ENGLISH DIDACTICS: ATTENTION SE DEROULE AU S3 (DECRIE EN S3 UE2)
RESPONSABLE : Annick Rivens Mompean

S4- UE2 LINGUISTIQUE ANGLAISE

S4 – UE 2 Linguistique anglaise (au choix)

Topics in linguistics 6 or 7

Séminaire thématique transversal

PROGRAMME DU MASTER DE LINGUISTIQUE ANGLAIS UFR LLCE (fourni à la rentrée)

S4 - UE 3 MEMOIRE DE RECHERCHE

S4 – UE 3 Mémoire de recherche

18 ECTS

Ecriture de recherche et observation. Le mémoire doit comprendre un cadre théorique élaboré et s'appuyer sur des analyses argumentées de situations de formation/apprentissage. Pour cela, un stage d'observation obligatoire de 20h est nécessaire et servira, au moins en partie, de support aux écrits.

Des réunions ponctuelles seront proposées pour un suivi des écrits, de la construction de la question de recherche à l'élaboration du cadre théorique en passant par le choix des outils méthodologiques.

En complément des indications ci-dessous, merci de consulter les modalités de contrôle communes à la mention ainsi que la note sur le plagiat.

Directeurs de Recherche

La mention « Sciences du langage » de master s'appuie sur les recherches menées dans l'UMR 8163 du CNRS, « Savoirs, textes, langage » (STL), qui réunit linguistes, philosophes, philologues et épistémologues (directeur : P. Sabot; directrice adjointe : N. Grabar ; responsable de l'axe des linguistes : I. Depraetere)

Les mémoires de M2 recherche ainsi que les thèses de doctorat seront réalisés sous la direction d'un professeur d'université (PU) ou d'un maître de conférences (MCF) habilité à diriger des recherches, éventuellement en co-direction avec un MCF non-habilité. En M1, la direction peut être assurée par un maître de conférences non habilité.

LISTE DES DIRECTEURS DE RECHERCHE (PROFESSEURS (PU) ET MAITRES DE CONFERENCES (MCF) HABILITES)

(pour contacter l'un de ces membres par courriel : prenom.nom@univ-lille3.fr)

Sophie BABAUT, MCF HDR

Linguistique française : didactique du *FLE*, *sociolinguistique du plurilinguisme*, *immersion*, *langue de scolarisation*

Antonio BALVET, MCF

Linguistique française : *Traitement automatique des langues*, *linguistique de corpus*.

Emmanuelle CANUT, PU

Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit, didactique du français langue première et langue seconde/étrangère, interactions, corpus oraux

Marc CAPLIEZ, MCF

Phonétique de l'anglais et didactique de l'anglais oral.

Anne CARLIER, PU

Linguistique française : *syntaxe*, *sémantique*, *diachronie*.

Georgette DAL, PU

Linguistique française : *morphologie constructionnelle*.

Juliette Delahaie, PU

Linguistique française : didactique du *FLE*, *pragmatique interculturelle*, *corpus*, *interactions*, *sémantique*

Ilse DEPRAETERE, PU

Linguistique anglaise : *syntaxe et sémantique de l'anglais*.

Nathalie GASIGLIA, MCF habilité

Linguistique française : *TAL*, *(méta)lexicographie*.

Natalia GRABAR, CR

Linguistique française : *Traitement automatique des langues*, *informatique médicale*, *extraction d'information*.

Maarten LEMMENS, PU

Linguistique anglaise : *linguistique cognitive*, *sémantique lexicale*, *verbes causatifs lexicaux*, *expressions locatives*.

Rudy LOOCK, PU

Linguistique anglaise : *Pragmatique du discours*, *traduction / traductologie*

Nicola Macré, MCF

Didactique des langues: *didactique de l'anglais*, *didactique des langues*, *autonomie*

Rafael MARIN, CR

Linguistique française : *sémantique*, *langues romanes*.

Roland NOSKE, MCF habilité

Linguistique néerlandaise : *phonologie générative*, *historique*, *française*, *néerlandaise*, *allemande*, *amérindienne*, *phonétique*.

Kathleen O CONNOR, MCF

Linguistique anglaise

Cédric PATIN, MCF

Linguistique française : *phonétique*, *phonologie*, *langues africaines (en part. bantu)*, *prosodie*, *interface phonologie-syntaxe*, *interface phonologie-structure informationnelle*.

Katia PAYKIN ARROUES, MCF

Linguistique française : *sémantique, syntaxe.*

Christopher PIÑON, MCF

Linguistique anglaise : *sémantique lexicale (aspect, modalité, agentivité, etc.)*

Annie RISLER, MCF

Linguistique des langues signées : *syntaxe, sémantique*

Annick RIVENS MOMPEAN, PU

Didactique des langues: *didactique de l'anglais, didactique des langues, TICE et apprentissage*

Gerhard SCHADEN, MCF

Linguistique française : *sémantique (temps et expressions temporelles).*

Fayssal TAYALATI, MCF

Linguistique française : *sémantique, syntaxe*